

CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS 2025
ASSOCIATION ATOUTS VILLE
AVENANT N°1

Madame Marylène BEAUSSART, rappelle la délibération du Conseil Municipal en date du 18 décembre 2024 qualifiant de service d'intérêt économique général les activités de l'association Atouts Ville et approuvant la conclusion d'une convention d'objectifs pour l'année 2025 entre la Ville de Gravelines et l'association Atouts Ville.

Dans le cadre de ses activités, l'association Atouts Ville a été confrontée à une situation exceptionnelle : augmentation de la capacité d'accueil de mineurs du secteur enfance due à une forte hausse des demandes, augmentation du nombre d'encadrants nécessaires, augmentation du budget de fonctionnement de ce secteur, notamment les dépenses liées à la restauration collective durant l'été.

L'augmentation de la fréquence du secteur enfance se traduit par une augmentation d'environ 15 000 heures CAF par rapport aux objectifs définis à l'annexe 1 « Projet d'intérêt économique général » de la convention, notamment sur les axes 2 « enfance » et 6 « Accueil de loisirs d'été » :

	Heures CAF prévisionnelles 2025	Heures CAF réelles au 31 août 2025 plus estimées de septembre à décembre 2025	Ecart entre heures estimées et heures prévisionnelles
Périscolaire	65 450,00	66 326,75	876,75
Mercredis	43 110,00	47 547,50	4 347,50
Petites vacances	28 600,00	33 924,50	5 324,50
Vacances d'été	38 228,00	43 296,00	5 068,00
Total	175 388,00	191 004,75	15 616,75

Cette situation impacte directement le budget de l'association à hauteur de 70 322,68€.

L'association Atouts Ville sollicite dans ce cadre une subvention complémentaire destinée à couvrir l'augmentation du nombre d'encadrants nécessaires ainsi que les dépenses liées aux frais de restauration collective (+63 322,68 € visant à couvrir la masse salariale, + 7 000,00 € visant à couvrir les frais de restauration collective).

Il est proposé au conseil municipal d'accorder une subvention complémentaire à l'association Atouts Ville d'un montant de 70 300 €, destiné à participer au coûts afférents à cette situation.

La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la ville de GRAVELINES
Arrondissement de Dunkerque
Département du Nord

Conseil Municipal convoqué le : 14 Novembre 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU VENDREDI 21 NOVEMBRE 2025 - 17h30

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS jusqu'à 19h10, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN jusqu'à 19h00, Madame Annabelle SALA jusqu'à 18h10, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Christian DEVOS, adjoint au Maire, donne pouvoir à Mr MERLEN à partir de 19h10,
Monsieur Raoul DEFUIT, adjoint au Maire, donne pouvoir à Mme DEVOS,
Monsieur Claude WADOUX, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr WILMOT,
Madame Emmanuelle PERY, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr BOONEFAES,
Madame Karine VANDERSTRAETEN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr DEVOS à partir de 19h00 (jusqu'au départ de Mr DEVOS),
Madame Annabelle SALA, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme DUBOIS à partir de 18h10,
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,
Monsieur Didier LIARD, Conseiller Municipal.

Démissionnaires :

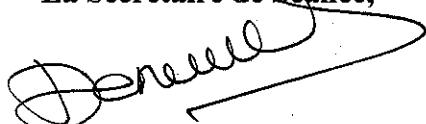
Monsieur Sébastien HANNEDOUCHÉ, Conseiller Municipal.
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

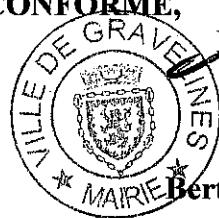
Le Conseil Municipal,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Autorise le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer l'avenant à la convention annuelle d'objectifs 2025 avec l'association ATOUTS VILLE ;
- La dépense sera imputée à l'Article **65748** – Fonction **3** – Sous Fonction **338** (autres activités pour les jeunes) au Budget ;
- **Ne participent pas au vote** : M. Raoul DEFROUIT ; M. Julien VEYER ; M. Alain MERLEN ;
- **ADOPTE A L'UNANIMITE.**

FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 21 NOVEMBRE 2025
POUR EXTRAIT CONFORME,

La Secrétaire de Séance,


Christelle DENEUVILLE



Le MAIRE,


Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 27 NOV. 2025

Mis en ligne sur le site de la Ville le 27 NOV. 2025